

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le



ID : 063-200035012-20250626-GESLS2025\_00010-BF

# Rapport

## Compte Administratif

# 2024

# SOMMAIRE

<b>I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
<b>A. PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024</b> .....	<b>2</b>
<b>B. ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>3</b>
<b>C. ÉVOLUTION DE RATIOS D'ÉPARGNE ET D'ENDETTEMENT</b> .....	<b>3</b>
<b>II. EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>5</b>
<b>A. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES</b> .....	<b>5</b>
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>5</b>
<b>RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>6</b>
<b>B. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES</b> .....	<b>6</b>
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>7</b>
<b>DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>8</b>
<b>C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>8</b>
<b>III. EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>A. RECETTES D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>B. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>10</b>
<b>DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>10</b>
<b>C. RESULTAT D INVESTISSMENT</b> .....	<b>11</b>

## I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire après le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget primitif.

Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du syndicat sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Il est établi par l'ordonnateur.

Il doit être présenté et approuvé par le comité syndical délibérant avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier.

La présentation de ce compte administratif répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du Comité Syndical les informations financières essentielles permettant :

- De vérifier la réalisation effective du budget 2024, adopté le 28 mars 2024 (DEL\_24\_009) et modifié par la décision modificative du 05 décembre 2024 (DEL\_24\_032), en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- De constater l'évolution des dépenses et des recettes du SMO Biopôle Clermont-Limagne au cours des derniers exercices,
- D'appréhender la situation financière du SMO Biopôle Clermont-Limagne au 31 décembre 2024 en présentant la structure de l'exécution du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette.

# A. PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE AD 2024

Les montants en K€

	DEPENSES		RECETTES		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses d'ordre	385,39	Recettes d'ordre	86,48	
	Dépenses Réelles	2 460,87	Recettes Réelles	3 202,69	
			Produits exceptionnels de cessions	190,36	
			Résultat de fonctionnement N-1	2 392,18	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>2 846,26</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>5 871,71</b>	
	Excédent Fonctionnement	3 025,45			
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses d'ordre	86,48	Recettes d'ordre	385,39	
	Remb.capitl de la dette & cautions	123,42	Cautionnement reçus	9,03	
	Dépenses réelles d'équipement	296,06	Recettes réelles d'équipement		
			Résultat d'investissement N-1	2 030,18	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>505,96</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>2 424,60</b>	
		Excédent Investissement	1 918,64		
		Excédent cumulé	4 944,09		
		Restes à réaliser en dépenses (RAR)	194,76		
		Résultat après prise en compte des RAR	4 749,33		

## RESULTAT D'EXECUTION

L'exécution de la section de fonctionnement en 2024 fait apparaître un excédent de **633 k€**.

L'exécution de la section d'investissement en 2024 fait apparaître un déficit de **-111 k€**.

En incluant les résultats reportés de l'année N-1, il ressort en fonctionnement, un excédent cumulé de **3 025 k€**, et en investissement, un excédent cumulé de **1 918 k€**, soit un résultat cumulé excédentaire avant prise en compte des « restes à réaliser » de **4 944 k€**.

Le montant des « restes à réaliser » est de 194 k€ en dépenses d'investissement (à financer). Ces restes à réaliser ont fait l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2025. Après prise en compte du financement du solde de ces « restes à réaliser », le résultat cumulé disponible est de 4 749 k€.

Comparé à ceux des exercices précédents, ces résultats se présentent de manière plus détaillée de la façon suivante :

ÉVOLUTION DES RESULTATS EN K EUROS													
RESULTATS \ EXERCICES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Résultat de fonctionnement de l'exercice (a)	1 481	899	1 020	-41	-48	283	259	202	759	688	243	633	
Excédent de fonctionnement capitalisé (b)	-444			-1 909						-1 000			
Résultat d'investissement de l'exercice (c)	8	294	-260	-180	1 856	-105	-120	-178	-128	-68	912	-112	
<b>TOTAL DES SECTIONS (d) a+b+c</b>	<b>1 045</b>	<b>1 193</b>	<b>759</b>	<b>-2 131</b>	<b>1 809</b>	<b>178</b>	<b>139</b>	<b>25</b>	<b>631</b>	<b>-380</b>	<b>1 156</b>	<b>522</b>	
Resultat de clôture de l'exercice précédent (e)		1 045	2 238	2 997	866	2 675	2 853	2 992	3 016	3 647	3 266	4 422	
Resultat de clôture de l'exercice (f) d+e	<b>1 045</b>	<b>2 238</b>	<b>2 997</b>	<b>866</b>	<b>2 675</b>	<b>2 853</b>	<b>2 992</b>	<b>3 016</b>	<b>3 647</b>	<b>3 266</b>	<b>4 422</b>	<b>4 944</b>	

## B. ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

EXERCICES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>RECETTES EN (K€)</b>												
Atténuations des charges	-	1	1	1	2	0	2	1	0	0	0	0
Produits des services (Chap. 70 & 75)	740	984	1264	1437	1583	1884	1916	1782	2166	2113	2340	2499
Dotations membres+ autres	658	658	593	563	507	507	507	507	507	571	506	697
Participation Sherring	1335	1455	1248	58	105	-	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels	-	13	9	13	3	5	5	1	66	6	10	197
Reprise sur provisions	-	-	-	-	-	-	4	0	0	104	67	0
<b>Total Recettes Réelles</b>	<b>2 733</b>	<b>3 112</b>	<b>3 114</b>	<b>2 072</b>	<b>2 199</b>	<b>2 395</b>	<b>2 433</b>	<b>2 290</b>	<b>2 739</b>	<b>2 794</b>	<b>2 923</b>	<b>3 393</b>
<b>DÉPENSES EN (K€)</b>												
Charges à caractères GL & gestion	691	1259	1202	1206	1050	1185	1225	1275	1181	1273	1786	1552
Charges de personnel	485	568	602	611	573	563	577	566	562	593	610	568
Charges financières	76	186	83	89	53	48	43	37	32	26	20	16
Charges exceptionnelles	-	14	35	28	91	133	58	58	46	43	13	10
D.A.P. dépréciation actif	-	-	-	-	300	3	107	-	0	0	83	314
<b>Total Dépenses Réelles</b>	<b>1 252</b>	<b>2 027</b>	<b>1 922</b>	<b>1 934</b>	<b>2 068</b>	<b>1 932</b>	<b>2 009</b>	<b>1 936</b>	<b>1 821</b>	<b>1 935</b>	<b>2 513</b>	<b>2 461</b>

Depuis 2023, les dépenses et les recettes augmentent par rapport à la période [2018-2022].

Les **dépenses réelles** en 2023 et 2024 sont en augmentation à cause de la hausse des tarifs de l'énergie sur cette période. Depuis la création du syndicat, la dépense réelle de fonctionnement est en moyenne de 1 984 K€.

L'augmentation des **recettes réelles** de fonctionnement depuis deux ans s'explique par la régularisation des charges et l'augmentation des indices des loyers appliqués pour les révisions annuelles des redevances.

La moyenne des recettes réelles de fonctionnement entre 2013 et 2024 est de 2 683 €.

## C. ÉVOLUTION DE RATIOS D'ÉPARGNE ET D'ENDETTEMENT

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle doit d'abord permettre le remboursement de la dette en capital arrivant à échéance, puis la participation au financement des investissements.

Plus le niveau d'épargne est élevé, plus la capacité de désendettement s'améliore.

Le tableau ci-dessous présente les principaux équilibres financiers tels qu'ils ressortent au compte administratif 2024, ainsi que leur évolution depuis 2013 :

Fonctionnement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles en K€	2733	3112	3114	2072	2199	2395	2433	2290	2739	2794	2924	3203
Dépenses réelles en K€	1252	2027	1922	1934	2068	1932	2009	1936	1821	1935	2513	2461
Epargne brute en K€	1481	1085	1192	138	131	464	424	355	918	859	411	742
Taux d'épargne brute en %	54	35	38	7	6	19	17	15	34	31	14	23
Endettement en K€ au 31/12/	1871	1725	1576	1426	1275	1122	968	814	678	537	429	317

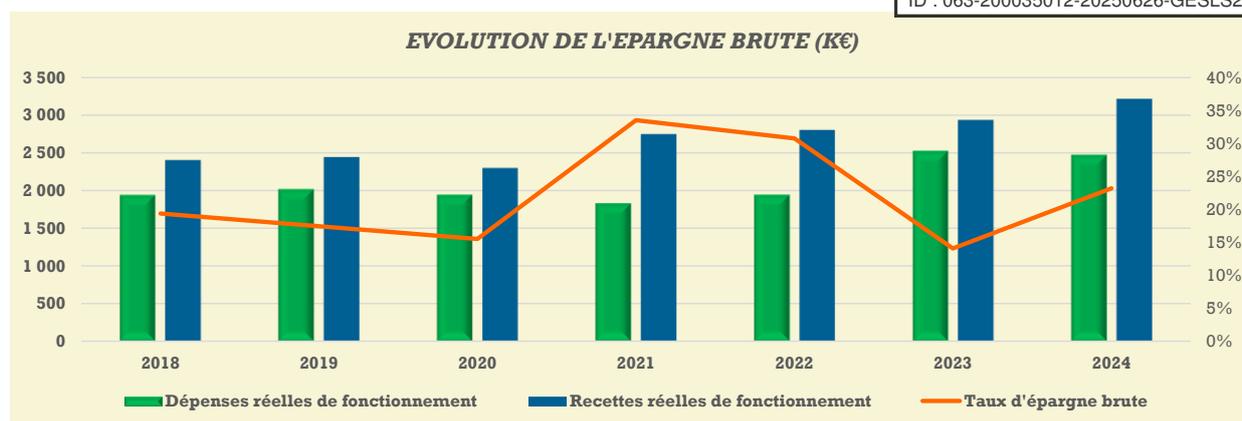
*Nb : les recettes réelles 2024 sont hors produits de cession (190K€).*

*Le taux d'épargne brute est le rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles.*

L'exécution du budget 2024 a généré une **épargne brute** qui représente **23%** des recettes réelles de fonctionnement. Pour information, un taux d'épargne brute est jugé satisfaisant au-dessus de 10% et un seuil d'alerte en deçà de 7%).

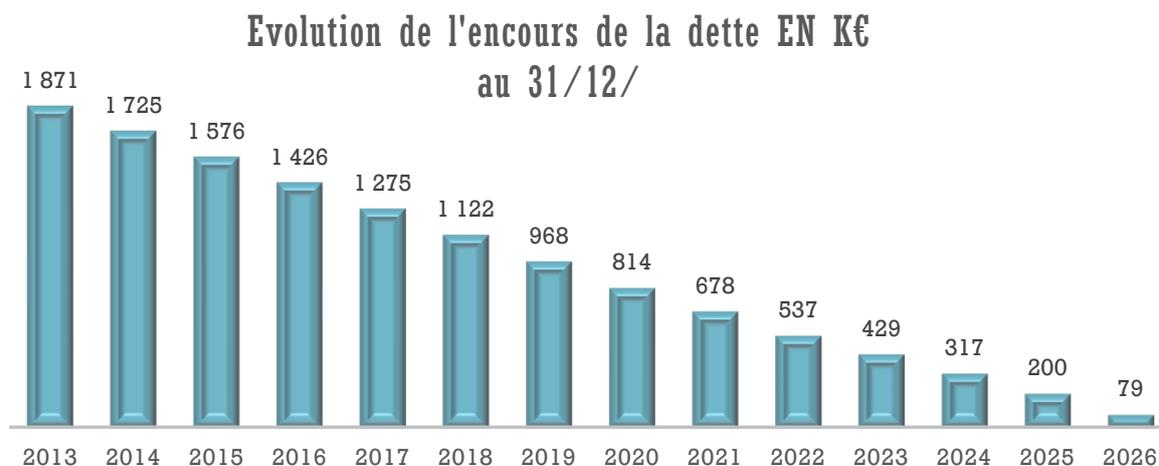
Le SMO Biopôle Clermont-Limagne s'est désendetté de 1 554 K€ sur la période 2013- 2024, **l'endettement est seulement de 317 K€** d'encours au 31 décembre 2024.

Enfin l'histogramme représente l'évolution des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement en (k€) et le taux d'épargne brute sur la période 2018-2024.



### Profil d'extinction de la dette

COMPOSITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EN K€	
TAUX	Capital restant dû au 31/12/2024
Taux fixe 4,5% (CDC)	89
Taux fixe 4,2 % (CE)	228
<b>Encours de la dette au 31/12/2024</b>	<b>317</b>



L'encours de la dette<sup>1</sup> qui est de 317 k€ au 31/12/2024 s'éteindra pour la totalité en 2027.

La dette correspond aux prêts bancaires transférés à la création du syndicat par CAM, RLV et CCI.

<sup>1</sup> Dettes transférées par les membres du SMO Biopôle après sa création

## II. EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES

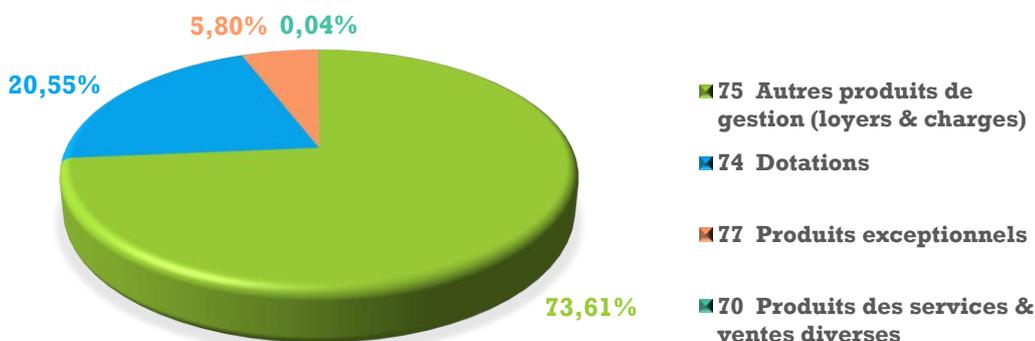
Les recettes de fonctionnement constatées au compte administratif 2024 (réelles et d'ordre) sont arrêtées à **3 479 k€** dont 3 393 k€ de recettes réelles et 86 K€ de recettes d'ordre.

Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux Réalisation	Evolution % 2023/2024
013 atténuations de charges	0	1 400	0	-	-
70 Produits des services & vte diverses	1 789	4 000	1 318	33,0%	-26,3%
74 Dotations	506 670	506 670	697 160	137,6%	37,6%
75 Autres produits de gestion	2 338 452	2 481 620	2 497 654	100,6%	6,8%
77 produits exceptionnels	9 568	4 000	196 922	4923,0%	1958,1%
78 reprises sur provisions	67 317	0	0		
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES</b>	<b>2 923 796</b>	<b>2 997 690</b>	<b>3 393 054</b>	<b>113,2%</b>	<b>16,0%</b>
042 Op ordre de transfert entre section					
777Sub. d' invest. transférées	130 889	86 580	86 479	99,9%	-33,9%
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>130 889</b>	<b>86 580</b>	<b>86 479</b>	<b>99,9%</b>	<b>-33,9%</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES ET D'ORDRE</b>	<b>3 054 685</b>	<b>3 084 270</b>	<b>3 479 533</b>	<b>112,8%</b>	<b>13,9%</b>
002 résultat reporté		2 392 179			
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 054 685</b>	<b>5 476 449</b>	<b>3 479 533</b>		<b>13,9%</b>

### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

#### REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes réelles de fonctionnement 2024 (hors recettes exceptionnelles et hors dotation filet de sécurité) sont **en augmentation de 3% soit + 91k€** par rapport à 2023. Elles sont composées comme suit :

#### AUTRES PRODUITS DE GESTION (CHAP. 75)

Principale ressource du SMO Biopôle Clermont-Limagne soit 74 % de ses recettes de fonctionnement. Ce poste dépend du taux d'occupation des sites. Au 31/12/2024 ces taux d'occupation sont 80% site de Saint-Beuzire (-1%), 60% site de Riom (-27%) et 100% Clermont-Ferrand. Les produits issus des loyers et charges (2 497 k€) ont augmenté en 2024 de +6,8%. L'augmentation correspond à la régularisation des appels

de charges dues au titre de l'année 2023 qui a connu la flambée des matières premières et de l'énergie mais aussi à l'augmentation des indices des loyers.

### **PARTICIPATIONS REÇUES (CHAP. 74)**

Elles représentent 21 % des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit essentiellement de la contribution des membres (506 k€) et une dotation de l'Etat (190 k€) qui concerne le filet de sécurité lié à la hausse de la facture d'énergie en 2023.

### **PRODUITS DES SERVICES & VENTE DIVERSES (CHAP. 70)**

Elles ne représentent que 0.04% des recettes réelles, ces recettes concernent la refacturation de frais de photocopies et de salles de réunions<sup>2</sup>.

### **PRODUITS EXCEPTIONNELS (CHAP. 77)**

Ces produits exceptionnels d'un montant de 197k€ représentent 5,80% des recettes réelles de fonctionnement. Ils recouvrent des recettes diverses : rachat de matières premières issues des produits recyclés du site de Riom, refacturation de l'achat des équipements de contrôle d'accès au portail mise à disposition des locataires, ainsi que le remboursement de chèques déjeuners non utilisés et 190K€ cession immobilisation

## **RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT**

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs ayant un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels.

### **AMORTISSEMENT DE SUBVENTIONS TRANSFÉRABLES**

En 2024, le SMO Biopôle Clermont Limagne a passé des écritures d'amortissement de subventions perçues (pour les sites du Brezet et de Saint Beauzire CCI) d'un montant de 86K€ (les écritures de ces recettes trouvent leur contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement).

## **B. ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES**

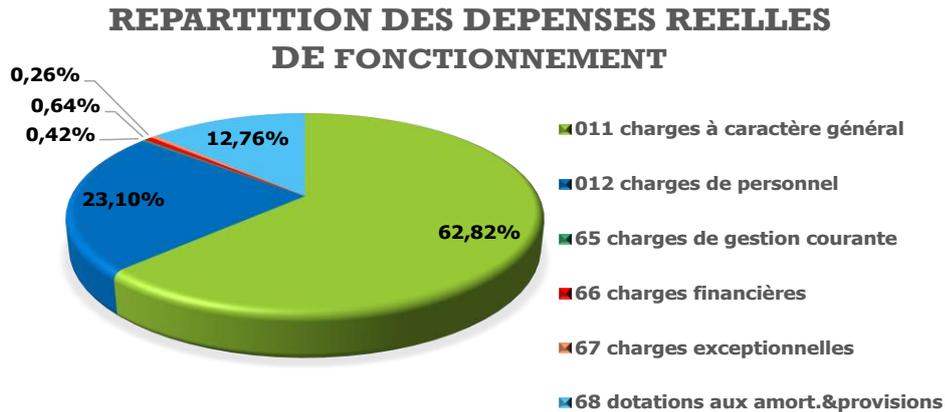
En 2024, les **dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 90%** par rapport aux crédits votés au titre de l'exercice (BP+DM). Les dépenses de fonctionnement sont **en baisse de 52 k€ soit -2,1%** par rapport à 2023.

Elles sont réparties de la manière suivante :

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux Réalisation	Variat en % CA23/CA24
<b>011</b>	charges à caractère général	1 783 197	1 744 719	1 545 869	88,6%	-13,3%
<b>012</b>	charges de personnel	610 334	629 435	568 436	90,3%	-6,9%
<b>65</b>	charges de gestion courante	2 715	9 200	6 398	69,5%	135,7%
<b>66</b>	charges financières	20 487	15 800	15 790	99,9%	-22,9%
<b>67</b>	charges exceptionnelles	13 391	20 000	10 247	51,2%	-23,5%
<b>68</b>	68 dotations aux amort.&provisio	82 609	314 131	314 131		
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>2 512 732</b>	<b>2 733 285</b>	<b>2 460 873</b>	90,0%	-2,1%
<b>023</b>	Autofinancement		2 547 954			
<b>042</b>	Dotations aux amortissements	298 455	195 210	385 387	197,4%	29,1%
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>298 455</b>	<b>2 743 164</b>	<b>385 387</b>	14,0%	29,1%
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 811 187</b>	<b>5 476 449</b>	<b>2 846 259</b>	52,0%	1,2%

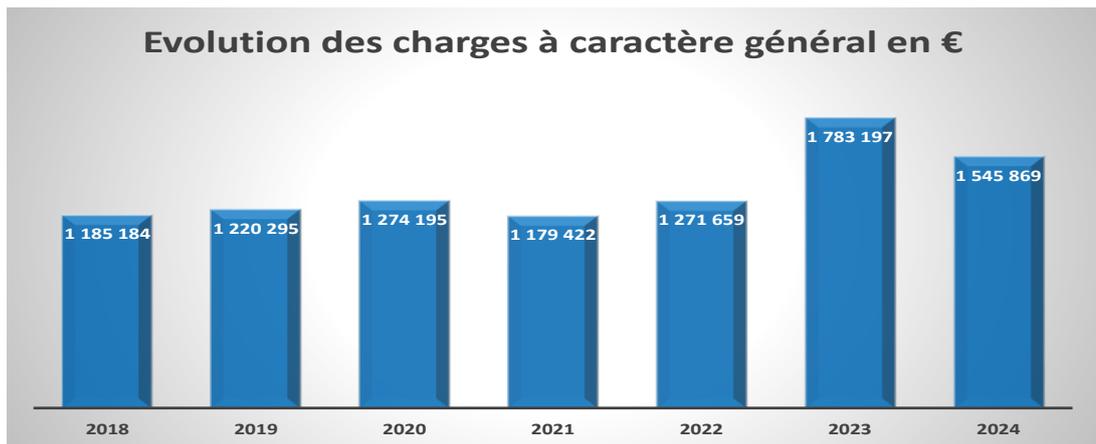
<sup>2</sup> A partir de 2025, la prestation de téléphone n'est plus fournie.

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



### LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (CHAP.011)

Le chapitre des charges à caractère général, premier poste de dépenses en fonctionnement, enregistre un montant de 1 546 K€ représentant ainsi **63% des dépenses réelles de fonctionnement**. Le taux de réalisation de ses dépenses est de 89% par rapport au BP. Ces charges ont connu une baisse par rapport à 2023 essentiellement due à la baisse des prix de l'électricité et du gaz mais restent encore hautes par rapport à 2022.



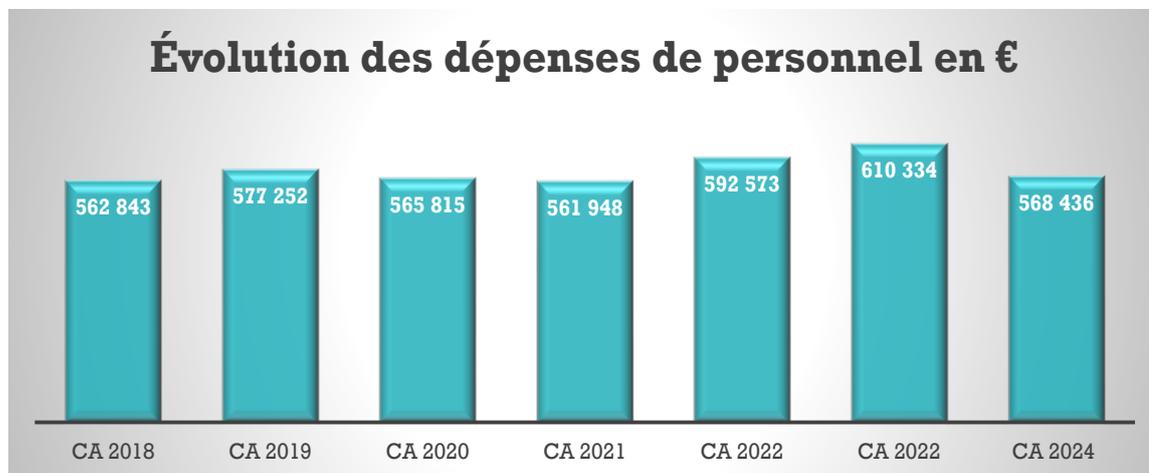
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fluides ( eau, électricité, gaz, carburant)	413 649	469 445	477 773	463 270	546 874	1 013 834	729 369
Achat de fournitures diverses	1 891	1 315	1 712	2 242	14 137	28 995	21 052
Contrats de prestation & locations Immobilières	40 411	12 809	12 926	14 762	21 721	42 925	19 776
Entretien (terrains et bâtiments)	84 800	88 208	99 843	81 124	37 962	64 489	99 896
Maintenance	173 587	181 367	178 152	169 046	193 626	165 813	168 152
Assurances	53 912	19 325	19 775	20 160	20 649	37 153	34 392
Etudes et recherches & honoraire	6 036	17 800	49 063	0	4 413	333	3 271
Communication, formation, missions...	85 401	47 926	52 430	44 980	40 666	21970	28527,81
Frais de gardiennage	178 076	199 389	208 631	209 445	211 356	219 241	228 713
Frais de nettoyage	37 130	38 678	38 997	36 359	36 940	39 440	40 203
Taxes foncières (Bâtiments mis à dispo))	80 650	79 451	80 530	81 922	85 287	87 454	90 892
Taxe foncière (site Riom)	29 640	64 582	54 364	56 113	58 029	61 550	81 625
<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 185 184</b>	<b>1 220 295</b>	<b>1 274 195</b>	<b>1 179 422</b>	<b>1 271 659</b>	<b>1 783 197</b>	<b>1 545 869</b>

### CHARGES DE GESTION COURANTES (CHAP.65)

Les charges de gestion courantes d'un montant de 6 k€ représentent 0,26 % des dépenses réelles de fonctionnement, et regroupent essentiellement les participations financières au festival « Tous en BD » de Saint-Beauzire, le soutien à l'organisation de la 2<sup>ème</sup> journée des métiers de santé, Meetup Pharma du GIMRA, les Journées scientifiques de l'Ecole doctorale, les frais de déplacements d'élus et les frais d'hébergement informatiques de NextCloud et du site internet.

### CHARGES DE PERSONNEL (CHAP.012)

Les charges de personnel ont représenté en 2024 une dépense de 568 K€ soit 23% des dépenses réelles de fonctionnement avec une baisse de 7% par rapport à 2023. Elles regroupent les dépenses relatives aux rémunérations du personnel, les remboursements liés à la mutualisation des services de Riom Limagne et Volcans et Clermont Auvergne Métropole, les dépenses liées à la participation à la mutuelle prévoyance, la part supportée des chèques déjeuners et l'adhésion au CNAS.



Cette baisse des dépenses s'explique par le départ à la retraite du Directeur Général au 1er juillet 2024 et le recrutement d'une technicienne principale seulement le 18 novembre 2024. Entre ces deux dates, l'effectif était de 7 au lieu de 8 personnes.

### CHARGES FINANCIÈRES (CHAP.66)

Les charges financières liées aux intérêts de la dette se sont élevées à 16 k€, et représentent près de 0.64% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles enregistrent une baisse de 23 % par rapport à 2023.

Ces intérêts financiers sont liés aux emprunts transférés par les membres du SMO Biopôle.

### CHARGES EXCEPTIONNELLES (CHAP.67)

Les charges exceptionnelles s'établissent à 10 k€. Elles représentent 0,42% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles comprennent l'ensemble des dépenses liées à la réduction partielle des titres sur exercice antérieur (2023) concernant la régularisation des charges locatives. Ces charges peuvent fluctuer en fonction des années eu égard à leur nature même.

## DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

### DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Il s'agit des opérations d'amortissement sur l'actif immobilisé d'un montant de 195 Kk€ et 190 k€ lié aux écritures d'ordre non budgétaires de la cession des immobilisations (ancien bâtiment de Riom et un ordinateur portable).

## C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2024 a été clôturé avec un excédent de fonctionnement de **3 025 k€**, composé du résultat de l'exécution de l'exercice 2024, soit 633 k€, et du résultat de fonctionnement reporté en 2023, soit 2 392 k€.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Recettes de fonctionnement</b>	2 687	2 607	2 439	2 888	2 935	3 055	3 480
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	2 404	2 348	2 237	2 129	2 247	2 811	2 846
<b>Résultat d'exécution d'exercice</b>	283	259	202	759	688	243	633
<b>Résultat N-1 repris</b>	957	1 241	1 499	1 702	2 460	2 149	2 392
<b>Resultat de fonctionnement de cõture en K€</b>	<b>1 241</b>	<b>1 499</b>	<b>1 702</b>	<b>2 460</b>	<b>3 149</b>	<b>2 392</b>	<b>3 025</b>

### III. EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### A. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement de l'exercice 2024 s'élèvent à **394 k€**, dont 9 k€ de recettes réelles ayant donné lieu à mouvements de trésorerie et 385 k€ de recettes d'ordre.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2023	BP 2024	CA 2024	Taux réalisation	Evol en % CA23/CA24
10	Dotations fonds divers et réserves	1 000 000				
16	16 Emprunts					
	Dépôts de garantie	39 920	16 000	9 032	56,5%	-43,5%
024			190 000			
	<b>TOTAL OP RÉELLES</b>	<b>1 039 920</b>	<b>206 000</b>	<b>9 032</b>	<b>4,4%</b>	<b>-95,6%</b>
021	021 Virement de la section de fonctionnement		2 547 954			
040	040 Op ordre de transfert entre sections					
	28 Amortissements	298 455	195 210	195 025	99,9%	-34,7%
	192 Plus vlaue			129 127		
	2115 terrains batis			60 873		
	21838 Autres materiels informatique			362		
	<b>TOTAL OP D'ORDRE</b>	<b>298 455</b>	<b>2 743 164</b>	<b>385 387</b>		
	<b>TOTAL RECETTES OP réelles et ordre</b>	<b>1 338 374</b>	<b>2 949 164</b>	<b>394 419</b>		
001	001 Résultat reporté		2 030 180			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>1 338 374</b>	<b>4 979 343</b>	<b>394 419</b>		

#### RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

- Dépôts et cautionnements reçus (loyers) : 9 k€

#### RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

- Dotations aux amortissements : 195 k€
- Operations de cession immobilisations : 190 k€

#### B. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement constatée au compte administratif 2024 sont arrêtées à **506 k€** dont 419 k€ de dépenses réelles et 87 k€ de dépenses d'ordre.

Elles se répartissent comme suit :

	CA 2023	BP 2024*	CA 2024	Taux Réalisation	Evolution en % CA23/ CA24
001 résultat reporté					
16 Emprunts et dettes assimilées	122 981	132 950	123 417	92,8%	0,4%
20 Frais d'études	32 030	52 200	10 533	20,2%	-67,1%
21 Immobilisations corporelles	13 285	69 600	7 710	11,1%	-42,0%
23 Immobilisations en cours	127 134	505 000	277 819	55,0%	118,5%
Travaux de bâtiments (reserves)		4 080 457			
<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES</b>	<b>295 430</b>	<b>759 750</b>	<b>419 480</b>	<b>55,2%</b>	<b>42,0%</b>
040 Op d'ordre de transfert entre sections					
139 subvention d'investissement transférées	130 889	86 580	86 479	99,9%	-33,9%
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>130 889</b>	<b>86 580</b>	<b>86 479</b>	<b>99,9%</b>	<b>-33,9%</b>
<b>TOTAL DÉPENSES (réelles &amp; ordre) (hors reserve)</b>	<b>426 319</b>	<b>846 330</b>	<b>505 959</b>	<b>59,8%</b>	<b>18,7%</b>

\* Total BP 2024 = 846 330+ 4 080 457 (reserve)+ 52 556 (RAR)= 4 979 343€

## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

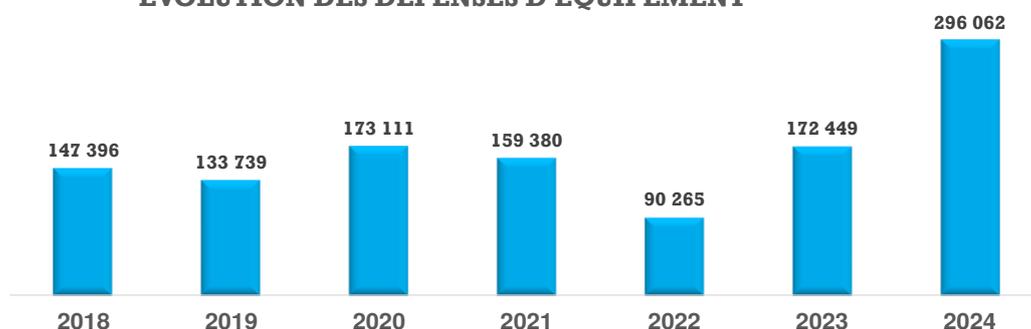
Les dépenses réelles d'investissement sont classées en deux catégories dans notre cas afin de simplifier la présentation :

- Les dépenses d'équipement (chapitres N° 20,21,23) qui regroupent toutes les dépenses affectant directement le patrimoine du SMO Biopôle Clermont-Limagne (Frais d'études, travaux, acquisitions, grosses réparations...) qui se sont élevées à **296 k€**.
- Les dépenses liées au remboursement en capital de la dette et au reversement des cautions qui se sont élevées à **123 k€**.

## LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

En 2024, les dépenses d'équipement ont enregistré une hausse de 72% par rapport à l'exercice précédent.

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



Les principales dépenses d'équipement réalisées en 2024 sont :

- Les frais d'annonces du marché maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique
- Les dépenses concernant le solde des prestations d'audit énergétique
- Les dépenses liées aux certificats de signatures électroniques
- Les achats de divers matériels informatiques et téléphoniques (routeur, disque dur, un ordinateur portable, switch Ethernet, poste téléphone, lecteur télésurveillance) (8k€)

Mais aussi le remplacement de matériels techniques importants pour maintenir le bon fonctionnement des bâtiments :

- Dépenses concernant le P3 (*renouvellement des équipements et gros entretien*) sous le marché public d'exploitation technique (105 k€)
- Installation des pompes à chaleur (75 k€)
- Modernisation du système incendie (18 k€)
- Travaux toiture, pose des gardes corps et échelle Crinoline (10 k€)
- Installation des extracteurs d'air (16 k€)
- Remplacement porte laboratoire (18 k€)
- Fabrication et pose d'un ensemble porte d'entrée avec SAS (19 k€)
- Remplacement des extincteurs (5 k€)
- Remplacement des ventilateurs (4 k€)

## DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

- L'amortissement des subventions

En 2024, le SMO a procédé à des dépenses d'ordre d'investissement de 86 k€ au titre de l'amortissement des subventions transférées.

## C. RESULTAT D INVESTISSEMENT

L'exercice 2024 a été clôturé avec un excédent d'investissement de **1 919 k€**, composé du résultat de l'exécution de l'exercice 2024, soit -111 k€, et du résultat de fonctionnement reporté en 2023, soit 2 030 k€.

**Je vous invite**, avant de passer au vote, à vous reporter à la maquette budgétaire jointe en annexe, qui présente les résultats de l'exercice 2024.

**Je vous demande de bien vouloir approuver**, les propositions qui viennent d'être exposées.